



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PRESENTATION DU COLLECTIF « ON VEUT DES PROFS »



TROP D'ABSCENCES ! VOUS POUVEZ DEMANDER UNE COMPENSATION FINANCIERE

Chers Parents,

Le cabinet Pitcher via la plateforme « justice.cool » se propose de demander pour vous une compensation financière à la hauteur du nombre de jours d'absence de l'enseignant. Soit 50 euros pas heures d'absences pour les maternelles et les primaires ; 10 euros par heures d'absences pour le collège et le lycée. Ainsi que 500 euros pour le préjudice moral.

Tout ceci est sans avances de frais. A la fin de la procédure, ils prennent 20 % sur les dédommagements. Mais si l'action est déboutée, ils ne demandent aucun frais.

REPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE :

<https://www.justice.cool/onveutdesprofs/>

Il est possible de commencer un dossier ; il faut fournir :

- pièce identité – livret de famille – certificat de scolarité (éventuellement carnet de liaison si pas de certificat)

Ensuite il faut des preuves :

- captures d'écrans de pronote, mails des directeurs... et s'il n'y a rien de tout cela, remplir le formulaire CERFA d'attestation.

BESOIN D'AIDE :

Si vous avez besoin de soutien, il existe des regroupements de parents pour s'entraider à remplir les formulaires. Des actions indépendantes et spontanées, organisées par les parents et pour les parents. Un lien existe si l'on veut créer ou assister à l'une de ces réunions.

[La carte des RDV #OnVeutDesProfs](#)

POUR EN SAVOIR PLUS :

Des questions ? <https://www.facebook.com/JusticedotCool>

Un live pour mieux comprendre <https://www.facebook.com/events/796884214971474>

A NOTER :

Les premières actions ont été lancées en Juin 2022, les dossiers sont toujours en cours, mais le cabinet est assez positif sur l'issue de la procédure.

Ils proposent également des actions d'urgences en référé pour trouver des remplaçants sur les situations critiques. Déjà mis en place dans 2 établissements et terminé positivement.